

Monsieur François TIMMERMANS
Fonctionnaire délégué
Direction de l'Urbanisme - A.A.T.L.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 09-PFU/223880 (DU)
SD/2043-0319/13/2008-507PR (DMS)
N/réf. : gm/XL2.120/s.457DU
Annexe : copie de la lettre adressée au maître de l'ouvrage

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : IXELLES. Square de Meeûs 22a. Remplacement du revêtement de sol de la terrasse de l'appartement A 15 (8^e étage) **Demande de compléments d'étude.**
Dossier traité par Mme Fr. Rémy (DU) et M. S. Duquesne (DMS)

En votre courrier du 25 mai 2009, réceptionné le 27/05/2009, vous avez, dans le cadre du permis unique, demandé à la Commission Royale des Monuments et des Sites d'émettre un avis conforme sur le dossier relatif à l'objet susmentionné.

Après examen du dossier en sa séance du 27/05/2009, la Commission n'a pu se prononcer définitivement dans l'état actuel du dossier. Elle souhaiterait être mieux renseignée sur certaines options du projet afin de pouvoir émettre son avis conforme en pleine connaissance de cause.

En vertu des dispositions de l'article 177, § 2 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), la Commission a donc adressé au maître d'œuvre, par lettre recommandée, une demande de complément d'information dont vous trouverez copie en annexe.

Dans le respect des délais prescrits par le Cobat, ce complément devra être examiné par l'Assemblée de la Commission au plus tard en sa séance du 19/08/2009. L'avis conforme qui sera émis à cette occasion vous sera communiqué dans ces-mêmes délais.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

G. VANDERHULST
Président f.f.

c.c. à : AATL – DMS (S. Duquesne) et D.U. (Fr. Rémy)